



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-131354>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-131354**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE SANARY SUR MER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE DU MATERIEL PEAGER DES PARCS DE STATIONNEMENT ET PRESTATIONS ASSOCIES POUR LA VILLE DE SANARY SUR MER

Description : Les prestations comprennent la maintenance préventive, la maintenance curative avec délai d'intervention et de réparation, les mises à jour réglementaires et logicielles, le maintien de compatibilité avec les logiciels ; la fourniture de pièces d'origine constructeur ; le remplacement à l'identique des équipements en cas de vandalisme ou sinistre.

Identifiant de la procédure : 96255101-c124-4d4c-82e7-f956241f3e4d

Identifiant interne : 25/06_3

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34926000 Équipement de contrôle des parcs de stationnement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 48219400 Logiciels de serveur de transactions

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement de l'esplanade Parc de stationnement Leclerc /Picotières Parc de stationnement Arnaldi

Ville : Sanary-sur-Mer

Code postal : 83110

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Article R.21223 du Code de la commande publique Droits d'exclusivité techniquement et légalement protégés - Les équipements de péage reposent sur des technologies, logiciels et protocoles propriétaires dont l'accès est protégé par des droits exclusifs détenus par le constructeur. Aucun tiers n'est habilité à intervenir ni à accéder aux outils techniques nécessaires. En l'absence d'alternative raisonnable, la prestation ne peut être exécutée que par le titulaire des droits exclusifs.

Les équipements de péage Scheidt & Bachmann utilisent des technologies et logiciels propriétaires dont l'accès (mises à jour, diagnostics, pièces d'origine) est protégé par des droits exclusifs. Aucun tiers n'est habilité à intervenir. Faute d'alternative, seule cette société peut exécuter les prestations (art. R.2122-3 CCP).

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAINTENANCE DU MATERIEL PEAGER DE MARQUE SCHEIDT & BACHMANN DES PARCS DE STATIONNEMENT ET PRESTATIONS ASSOCIES POUR LA VILLE DE SANARY SUR MER

Description : Le présent marché a pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société SCHEIDT & BACHMANN fournit à la commune les services relatifs à la maintenance des matériels présents sur ses parcs de stationnement.

Identifiant interne : 25/06_03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48219400 Logiciels de serveur de transactions

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34926000 Équipement de contrôle des parcs de stationnement

Options :

Description des options : Le marché débutera à compter de sa notification pour une durée d'un an, renouvelable trois fois. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction (Article R.21124 du Code de la Commande Publique). Seule la non

reconduction fera l'objet d'une décision expresse du Représentant Légal du Pouvoir Adjudicateur. Cette décision sera notifiée trois (3) mois avant la fin de chaque échéance.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement de l'Esplanade Parc de stationnement Arnaldi
Parc stationnement Leclerc Picotières

Ville : SANARY SUR MER

Code postal : 83110

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Plafond total : 320 000 Euros HT sur 4 ans # Plafond annuel : 80 000 Euros HT Coût estimatif annuel : 66 000 Euros HT.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix est le seul critère d'attribution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Les recours pouvant être réalisés dans le cadre de la présente consultation# Recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief# Référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L.5511 du code de justice administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat# Recours contractuel dans un délai d'un mois à compter

de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne#
Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé
suspension (article L 5211 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à
compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R 4211 du
code de justice administrative)#Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent
évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou
de certaines de ses clauses, assorti le cas échéant de demandes indemnitaires, dans un
délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité
appropriées

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché :** COMMUNE DE SANARY SUR MER

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE
SANARY SUR MER

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal
administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SANARY SUR MER

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 320,000 Euro

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur
économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de
propriété intellectuelle, autres que ceux définis à l'article 5, point 10, de la directive 2014/23/UE

Autre justification : Article R.21223 du Code de la commande publique Droits d'exclusivité
techniquement et légalement protégés

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SCHEIDT & BACHMANN

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025-MATPEAGER_S&B

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25/06_03

Titre : MAINTENANCE DU MATERIEL PEAGER DE MARQUE SCHEIDT &
BACHMANN DES PARCS DE STATIONNEMENT ET PRESTATIONS
ASSOCIES POUR LA VILLE DE SANARY SUR MER

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE SANARY SUR MER

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE SANARY SUR MER

Numéro d'enregistrement : 21830123200011

Département : 83

Adresse postale : COMMUNE DE SANARY SUR MER 1 PLACE DE LA REPUBLIQUE

Ville : Sanary sur mer cedex

Code postal : 83112

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Service des Contrats Publics

Adresse électronique : marches.publics@sanarysurmer.fr

Téléphone : 0494329766

Adresse internet : <https://www.sanarysurmer.com/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marchessecurises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marchessecurises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SCHEIDT & BACHMANN

Numéro d'enregistrement : 450 201 769 00087

Département : 95

Adresse postale : 201 rue Jules Ferry

Ville : MONTMAGNY

Code postal : 95360

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Téléphone : 01 39 34 61 60

Télécopieur : 01 39 34 61 79

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 130 005 259 00010

Département : 83

Adresse postale : 5 rue Jean Racine

Ville : Toulon Cedex

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal Administratif de Toulon

Adresse électronique : greffe.ta.toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunaladministratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://toulon.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 05d93785-0849-4c6d-86e1-858fca79d5fa - 01

Type de formulaire : Notification préalable d'attribution directe

Type d'avis : Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Date d'envoi de l'avis : 27/11/2025 à 15:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/11/2025